

**FULLER**  
**950 MICHELIN**  
**LAVAL QC H7L 5C1**

### Section I. Identification et utilisation du produit

		<b>HMIS (HFRP)</b>	
		<b>Dangers pour la santé</b>	1
		<b>Risques d'incendie</b>	0
		<b>Réactivité</b>	0
		<b>Protection personnelle</b>	b
<b>Nom commun / commercial</b>	APPEARANCE NETTOYEUR	<b>TMD</b>	Substance non réglementée par le TMD (Canada).
<b>SIMDUT</b>	D2B, E	<b>NIP</b>	Non applicable.
<b>Code</b>	1559	<b>GE</b>	Non applicable.
<b>Utilisation</b>	Nettoyant. Dégraissant.		

### Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Phosphate de trisodium dodecahydrate	10101-89-0	1 - 5	Non disponible.	Non disponible.
Alcool isopropylique	67-63-0	0.5 - 1.5	ACGIH TLV (Canada). TWA: 400 ppm 8 heure (s).	ORALE (DL50): Aiguë: 3600 mg/kg [Souris]. > 4720 mg/kg [Rat].

### Section III. Premiers soins

<b>Contact oculaire</b>	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. . NE PAS utiliser de gouttes pour les yeux. Demander de l'aide médicale.
<b>Contact cutané</b>	Laver doucement et entièrement la peau contaminée à l'eau courante avec un savon doux et non-abrasif. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé. Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.

### Section IV. Données physiques

<b>État physique et apparence</b>	Liquide.	<b>Couleur</b>	Rose.
<b>pH (sol.1%/eau)</b>	Non disponible.	<b>Odeur</b>	Butyl.
<b>pH (concentré)</b>	11.3 - 12.3	<b>Volatilité</b>	Non disponible.
<b>Point d'ébullition</b>	100°C (212°F)	<b>Densité de vapeur</b>	Moyenne pondérée: 1.04 (Air = 1)
<b>Gravité spécifique</b>	1.01 - 1.04 (Eau = 1)	<b>Pression de vapeur</b>	Moyenne pondérée: 2.6 kPa (à 20°C)
<b>Solubilité</b>	Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude, le méthanol. Partiellement soluble dans l'éther diéthylique. Très légèrement soluble dans le n-octanol.		

### Section V. Risques d'incendie et d'explosion

<b>Le produit est</b>	Ininflammable.
<b>Température d'auto-ignition</b>	Sans objet.
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet.
<b>Produits de dégradation</b>	Oxydes de carbone (CO, CO2) phosphates
<b>Mode d'extinction</b>	Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO2, de l'eau pulvérisée ou une mousse.

### Section VI. Données sur la réactivité

<b>Stabilité</b>	Le produit est stable.
<b>Produits de décomp.</b>	Voir produits de décomposition en cas de feu.
<b>Réactivité</b>	Légèrement réactif à réactif avec les agents comburants, les acides

### Section VII. Propriétés toxicologiques

<b>Voies d'absorption</b>	Contact avec les yeux. Ingestion. Inhalation. Contact cutané.
<b>Toxicité pour les animaux</b>	Toxicité orale aiguë (DL50): > 10000 mg/kg (RAT). (Valeur calculée pour le mélange).
<b>Effets aigus</b>	Dangereux en cas d'inhalation et d'ingestion. Le contact avec la peau et les yeux peut provoquer des brûlures. L'inhalation des gouttelettes de liquide en suspension peut produire une sévère irritation des voies respiratoires, caractérisée par une toux, la suffocation, ou de la difficulté à respirer.
<b>Effets</b>	EFFETS CANCÉROGÈNES: Non disponible. EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible. EFFETS TERATOGENÈS: Non disponible. TOXICITÉ POUR LE

**chroniques** DÉVELOPPEMENT: Non disponible. Une exposition répétée peut causer une irritation chronique des yeux, de la gorge, du nez et de la peau.

---

### Section VIII. Mesures préventives

- Élimination des résidus** Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter vos autorités locales ou régionales.
- Entreposage** Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Précautions** Éviter le contact avec la peau et les yeux. NE PAS ingérer. Ne pas respirer les gaz/ fumées/vapeurs/aérosols. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des matières incompatibles.
- Déversement ou fuite** Endiguer le déversement. Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe. Éliminer selon les lois fédérales, provinciales ou locales.
- 

### Section IX. Équipement de protection personnel

- Gants** Gants (résistants aux produits chimiques).
- Respiratoire** Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.
- Yeux** Lunettes de sécurité.
- Autres** Bottes, tablier en plastique, masque facial: sont recommandés en des circonstances exceptionnelles telles que feu, déversement ou lors d'un contact prolongé avec des quantités en vrac.
- Contrôles d'ingénierie** Une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie sont recommandés pour maintenir les concentrations des vapeurs inférieures aux limites.
- 

### Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires réglementaires le 18 juil. 2008

Imprimé le 18 juil. 2008

#### URGENCE : CANUTEC 613-996-6666

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

---

#### Annexe A. Légende

- HMIS** Système d'Identification sur les matières dangereuses
- SIMDUT** Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
- TMD** Transport des Matières Dangereuses
- NIP** Numéro d'Identification du Produit
- GE** Groupe d'Emballage
-